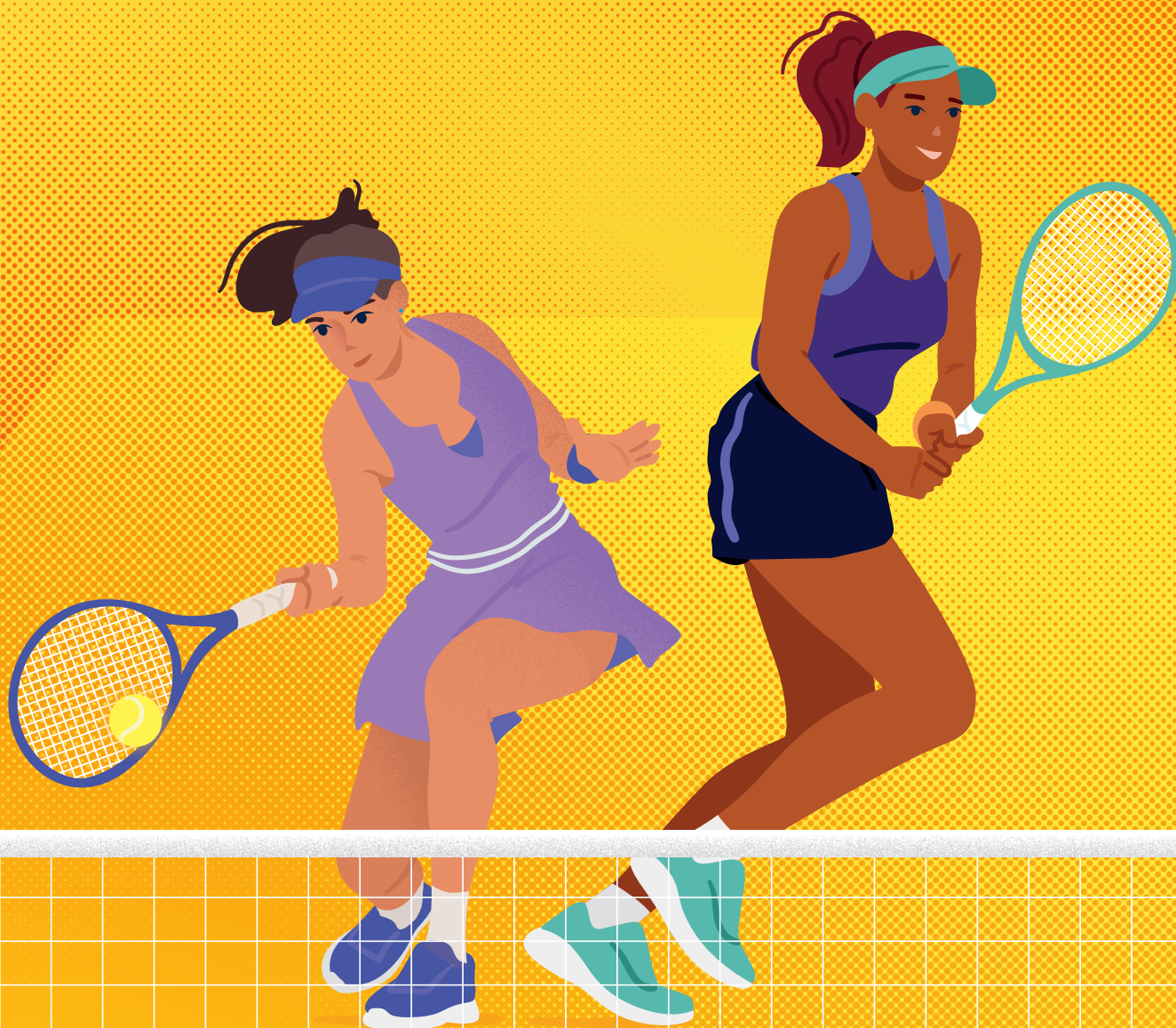


FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

LES RAQUETTES FFT
ÉPREUVE FÉMININE PAR ÉQUIPES
RÈGLEMENT GÉNÉRAL

*Joue en simple et en double avec tes amies
et partage une expérience sportive unique !*



LES RAQUETTES FFT

I. INFORMATIONS GÉNÉRALES

1 DE QUOI S'AGIT-IL ?

- Epreuve féminine non homologuée par équipes (NC à 30/4).
- 2 simples et 1 double (4 joueuses par équipes)
- Matches au format court recommandés (exemple : 1 set gagnant avec jeu décisif à 6-6 et avantage en simple uniquement).
- Vers plus de volume de jeu : matchs de poules, consolantes, Tournoi Multi-Chances (TMC), pas de tableau à élimination directe.
- Choix des balles (intermédiaires ou traditionnelles) à la discrétion des territoires pour les phases qualificatives Club, Comité et Ligue ; Utilisation de balles traditionnelles lors de la phase finale nationale.
- 4 phases :
 - Club (octobre-décembre)*
 - Comité (janvier-mars)*
 - Ligue (avril-juin)*
 - Finale nationale (17, 18 et 19 septembre 2027 au Stade Clermontois Tennis Club).

*Planification libre dans les territoires.

2 QUI PEUT PARTICIPER ?

- Joueuses âgées de 18 ans et plus (participation possible de 2 joueuses maximum par équipes nées entre 2010 et 2012).
- NC, 40, 30/5 et 30/4 (ne jamais avoir été classée 30/3 ou mieux avant la prise en compte du classement mensuel de décembre 2026).
- Licence FFT obligatoire dès la phase comité.
- 2 équipes maximum par club (rappel : 4 joueuses par équipes)
- Possibilité de composer une équipe avec des joueuses rattachées à 2 clubs différents si rattachés à un même Comité départemental.
- Clubs affiliés, structures habilitées et sections Tennis Entreprise.

3 COMMENT INSCRIRE UNE ÉQUIPE DE CLUB ?

- Inscription auprès du Comité départemental auquel le club FFT est rattaché.
- Droits d'engagement (par équipe) à la discrétion des Comités/Ligues.

Rappel : Inscription des équipes à la phase finale : **28 juin 2027** maximum
auprès de **Baptiste DUTRUEL** (raquettes@fft.fr)



LES RAQUETTES FFT

II. RÈGLEMENT

1 PHASE CLUB

- Objectif : sélectionner les équipes de joueuses (2 équipes maximum) pour représenter leur club FFT lors des différentes phases (Comité, Ligue et Finale nationale).
- Phase ouverte aux non-licenciées (le club déclare l'événement à son assureur).
- Opportunité d'un événement convivial : accueil des participantes, présentation de l'animation féminine, organisation de matchs en simple et double au format court (formule multichances), repas, remise des prix, etc.
- La liste des 4 noms composant l'équipe du club (ou 2 x 4 noms si 2 équipes) doit être communiquée au juge-arbitre de la phase Comité avant son démarrage et reste inchangée pour la phase Ligue.
- Toute demande de modification de la composition d'une équipe sera traitée au cas par cas par le territoire (Comité ou Ligue).

N'hésitez pas à contacter votre Comité départemental si besoin.

2 GÉNÉRALITÉS POUR LES PHASES COMITÉ, LIGUE ET FINALE NATIONALE

- Être impérativement licenciées FFT
- Ne pas avoir participé à la phase finale nationale de l'édition précédente.
- 4 joueuses par équipes.
- 2 simples et 1 double par rencontre. Le classement détermine l'ordre. La joueuse 1 doit être aussi bien ou mieux classée que la joueuse n°2.
- La capitaine doit être l'une des 4 joueuses.
- Format court recommandé : 1 set gagnant avec jeu décisif à 6-6 et avantage en simple uniquement.
- Pas de tableau à élimination directe.
- Choix des balles (intermédiaires ou traditionnelles) à la discrétion des territoires.

3 SPÉCIFICITÉS POUR LES PHASES COMITÉ ET LIGUE

- L'organisation de la phase Comité est du ressort du Comité départemental.
- L'organisation de la phase Ligue est du ressort de la Ligue régionale.
- La phase Ligue doit se dérouler sous forme de poules et/ou de tableau à départ en ligne avec matchs de classement.
- En cas de blessure, une joueuse est autorisée à se faire remplacer pour la prochaine rencontre (à condition qu'elle remplisse les prérequis d'âge et de classement).
- En cas d'impossibilité de présenter 4 joueuses, l'équipe pourra effectuer la rencontre mais sera automatiquement déclarée perdante.

4 SPÉCIFICITÉS POUR LA PHASE FINALE NATIONALE

- L'organisation de la phase finale nationale est du ressort du siège de la FFT.
- La phase finale nationale se déroule sous forme d'un tableau à départ en ligne avec des matchs de classement et utilisation de balles traditionnelles.
- Les joueuses devront être en possession de leur attestation de licence 2028 et de leur carte nationale d'identité.
- Forfait remboursement de frais pour 4 personnes (déplacement/hébergement).



LES RAQUETTES FFT

III. NOMBRE D'ÉQUIPES QUALIFIÉES POUR LA PHASE NATIONALE

32 équipes seront qualifiées pour la phase finale nationale selon la répartition géographique suivante incluant les ligues ultramarines :

Ligues	Nombre d'équipes qualifiées
Auvergne - Rhône-Alpes	3 + 1
Bourgogne - Franche-Comté	1
Bretagne	1
Centre - Val de Loire	1
Corse	1
Grand-Est	3
Hauts-de-France	3
Île-de-France	3
Normandie	1
Nouvelle-Aquitaine	4
Occitanie	2
Pays de la Loire	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2
Guadeloupe	1
Guyane	1
Martinique	1
Nouvelle-Calédonie	1
La Réunion	1

N.B. : en cas de non participation d'une/plusieurs ligue(s) à l'animation, la/les place(s) restante(s) seront réattribué(e)s selon l'ordre de priorité suivant : Normandie, Bretagne, Centre Val de Loire.

Pour toute information complémentaire, contactez le/la référent(e) féminisation ou le/la responsable régional(e) du développement de votre ligue et consultez le site www.fft.fr

En application d'une démarche écoresponsable, le siège FFT dématérialise l'ensemble des supports de communication des Raquettes Ados FFT.